

ÉDITO



Michel Havard

Déjà juillet... Après ce premier semestre historique avec le lancement du nouveau cadre de référence du "bâtiment durable pour tous" qui trouve un accueil très favorable auprès des acteurs, tant à Paris qu'en région, nous voilà tournés vers la rentrée et la Conférence Paris Climat 2015 qui sera, sans nulle doute, le point d'orgue de cette année 2015.

Nous le savons tous, notre secteur est un levier important pour atteindre cet objectif de maintien de l'augmentation des températures en deçà de 2°C. L'Association HQE prendra sa part dans ce challenge collectif tant sur les bâtiments bas carbone que sur l'adaptation au changement climatique via les enjeux de résilience. Nous vous donnons rendez-vous notamment sur World Efficiency du 13 au 15 octobre.

SOM-
MAIRE

- 2 ■ Actus HQE
- 4 ■ Acteurs / Aménageurs
et développement durable
- 6 ■ Ouvrage / Le bâtiment durable
pour tous : le nouveau cadre
de référence de l'Association HQE
- 7 ■ Territoire / Pologne
- 9 ■ Prospective / La qualité de l'air intérieur
- 10 ■ Nos partenaires témoignent / Contacts



HQE, LES CHIFFRES SONT AU RDV!

Le Baromètre de la Certification Environnementale en France de GreenSoluce vient d'établir que 89% des opérations certifiées de bureaux livrées sont HQE™. Ce chiffre est même supérieur si l'on prend en compte l'effet des multi-certifications puisque seules 17 opérations de bureau certifiées en Île-de-France ne sont pas HQE.

Par ailleurs, l'indicateur IPD France démontre qu'en 2014, les bâtiments "verts" en exploitation (c'est-à-dire certifiés HQE...) consomment 12% de moins d'énergie que des bâtiments "non verts" aux caractéristiques similaires en termes de taille, d'âge et de localisation géographique, émettent 23% de moins de GES et coûtent 11% de moins.

RÉFÉRENTS CERTIFICATION HQE™, C'EST PARTI POUR LE NON-RÉSIDENTIEL EN FRANCE AVEC CERTIVÉA

Le Référent certification HQE™ est une personne physique dans une entreprise donnée, dont les compétences sont reconnues par Certivéa après un examen. Acteur du projet, son rôle est d'accompagner les porteurs d'un projet dans le processus d'obtention des certifications proposées par Certivéa.

Les porteurs de projet qui feront le choix de faire appel à des professionnels reconnus par ce biais bénéficieront de remises sur leurs outils de valorisation, d'allègements d'audits permettant de réduire la tarification de la certification...

DEVENEZ RÉFÉRENTS CERTIFICATION HQE™

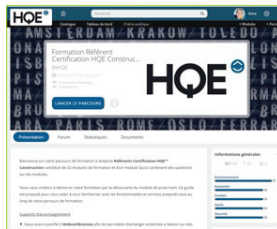
- Pour NF HQE™ Bâtiments Tertiaires Construction/Rénovation – France : 29 et 30 octobre 2015
- Pour NF HQE™ Bâtiments Tertiaires Exploitation – France : 05 et 06 novembre 2015
- Pour NF HQE™ Bâtiments Tertiaires Construction/Rénovation/ Exploitation – France sessions spéciales réservées aux personnes expérimentées :
 - 02 octobre 2015
 - 16 octobre 2015
- Pour HQE™ Construction – International en Blended-Learning : 22 et 23 octobre 2015
- Pour HQE™ Aménagement – France et International
 - 17 et 18 septembre 2015
 - 03 et 04 décembre 2015
- Pour HQE™ Infrastructures – France : 24 et 25 septembre 2015

En savoir plus :

France :

International :

LES FORMATIONS RÉFÉRENTS CERTIFICATION HQE™ CONSTRUCTION DE CERWAY DÉSORMAIS EN BLENDED-LEARNING



La formation propose un apprentissage mixte également appelé blended-learning. Elle alterne ainsi entre cours en ligne via un SPOC dédié (*Small Private Online Course qui est une variante du MOOC – Massive Open Online Course*) et une formation présentielle.

Ce dispositif, souple et innovant, permet un apprentissage adapté au rythme de chaque apprenant de même que la possibilité d'aménager soi-même les temps d'enseignement pour la partie en ligne.



PLAQUES ET POSTERS PERSONNALISABLES POUR AFFICHER SA CERTIFICATION NF HQE™

Certivéa propose aux acteurs certifiés en construction/rénovation (et bientôt en exploitation) des outils de valorisation personnalisés leur permettant d'afficher la certification et les performances obtenues pour leur bâtiment. Aujourd'hui, des plaques intérieures/extérieures de différentes tailles (A2, A3, 13,5x13,5) et des posters de différentes matières (Photo, recyclé, repositionnable) sont disponibles.

Ils sont commandables directement en ligne :

ACTEURS AMÉNAGEURS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

INTERVIEW DE CAROLE LIMOUSIN, ADJOINTE AU DIRECTEUR VOIRIE RÉSEAUX DÉPLACEMENTS, DIRECTRICE DE L'EAU POTABLE À LA MAIRIE DES MUREAUX

La ville des Mureaux (78) est en pleine mutation. L'un des plus grands projets de renouvellement urbain est mené sur 70 hectares et concerne aussi bien le domaine public (25 hectares) que privé. Foncier, réseaux, voiries... Tout cela exige de la coordination et implique des changements colossaux de la forme urbaine sur ces quartiers. Dans ce programme, s'intègre le Parc Molière, un lieu de détente et de convivialité qui s'étendra sur plus de 7,5 hectares au sud de la ville et qui va devenir la colonne vertébrale entre les différents quartiers de la ville.



Maîtrise d'oeuvre : Atelier Villes et Paysages, Richez Associés et INFRA Services

Le relief très particulier du site a permis de concevoir le parc sur une pente en étages et d'obtenir ainsi de belles vues sur le paysage. Cet espace a été pensé pour relier la vallée urbanisée aux plateaux boisés. Le ru d'Orgeval, remis à ciel ouvert, y est un fil conducteur avec des jardins latéraux comme ramifications. Des éléments pédagogiques et ludiques ont été intégrés au projet : jardins familiaux, vergers, bords de rivière, aires de jeux, de loisirs ou de repos, place pour des manifestations... Et l'implantation et la surface de ces équipements ont été choisies dans le cadre d'une concertation poussée avec les habitants.



Carole Limousin, adjointe au directeur voirie réseaux déplacements, directrice de l'eau potable – Mairie des Mureaux

Quels sont les aspects du projet qui répondent aux exigences de la certification HQE Aménagement ?

C. L. : Le parc n'est pas arrivé de façon inopinée au milieu d'un projet, il y a eu un effet d'entonnoir dans la réflexion entre le SCUM (schéma de cohérence urbaine des Mureaux), le PLU, l'ANRU et le parc qui se décline, il a découlé d'une réflexion en cascade.

Parmi les points forts du projet, on peut citer : la récupération des eaux pluviales, la remise à ciel ouvert du ru d'Orgeval, la priorité donnée aux piétons et aux cycles, puis aux transports en commun, un système de variation de l'éclairage public, l'exigence de matériaux de provenance européenne...

C'est en analysant tous ces critères que nous avons réalisé que le projet entrait tout à fait dans le cadre du label écoquartier pour tout le PRU et de la Certification HQE aménagement pour le parc. Il faut savoir que la convention de rénovation urbaine avait été signée en 2006 et les premiers marchés pour études ont été passés en 2006-2007, on ne parlait pas trop encore de ce genre de choses...

À quelle étape de la certification en êtes-vous ?

C. L. : Nous avons obtenu la certification HQE des phases 1 à 4 en septembre dernier.

La prochaine étape est celle de la mise en œuvre. L'audit aura lieu en septembre prochain, il se prépare au quotidien. Le chantier se déroulant sur deux ans, l'année d'après, en septembre 2016, nous aurons un deuxième audit sur cette phase 5 de mise en œuvre. En 2017, l'audit de bilan final aura lieu. Nous souhaitons aller plus loin à l'horizon 2018-2020, avec une phase 7 sur l'exploitation qui n'existe pas aujourd'hui dans la certification HQE. Or c'est au moment de l'appropriation par l'utilisateur et l'exploitation que l'on peut constater les écarts par rapport à ce qui était prévu. Nous avons d'ailleurs suggéré à Certivéa de se pencher sur la question. ■



TÉMOIGNAGE DE PASCALE POIROT, PRÉSIDENTE DU SNAL (SYNDICAT NATIONAL DES AMÉNAGEURS LOTISSEURS) ET MEMBRE DU BUREAU DE L'ASSOCIATION HQE



Pascale Poirot,
Présidente du SNAL (Syndicat National
des Aménageurs Lotisseurs) et membre
du bureau de l'Association HQE

Alors que la crise économique n'en finit pas, que les difficultés de production comme de commercialisation sont immenses, les professionnels de l'aménagement pourraient être incités, dans une recherche de facilité ou d'immédiateté, à laisser de côté leur préoccupation de développer durablement les territoires.

On peut donc se réjouir de constater qu'ils ont totalement intégré dans leur méthode de travail certaines techniques et pratiques vertueuses, mais également qu'ils poursuivent leurs recherches d'innovation et d'expérimentation. C'est ainsi qu'au-delà des éco-quartiers emblématiques, ils mènent régulièrement une réflexion approfondie sur un certain nombre de sujets tels que l'imperméabilisation, le traitement des eaux, l'éclairage, la biodiversité, l'orientation des futures constructions, les liaisons douces, la mixité sociale et fonctionnelle, la densité, la gestion raisonnée des espaces verts... sans que cette liste ne prétende être exhaustive ou classée dans un ordre de priorités que seules les spécificités de chaque opération peuvent révéler.

En revanche, les professionnels s'interrogent et s'inquiètent: au nom de la "lutte contre l'étalement urbain", la ville dense est avancée comme une nécessité absolue car elle serait la solution salvatrice... Au risque de construire des logements inabordable ou dans lesquels personne ne souhaite vivre? Comment prétendre qu'on respecte les fondamentaux du développement durable (développement qui ne doit pas compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins mais qui – rappelons-le – doit répondre aux besoins du présent) si on obéit à des dictats sans se préoccuper des choix de l'utilisateur final qui, en matière de logement, est un habitant? ■

UN EXEMPLE D'ÉCOQUARTIER: LE PARC DE BELHAÎTRE, HAUTE-GOULAINE (44)



LE PROJET EN QUELQUES CHIFFRES

Opération: création d'un lotissement d'habitations sur un site boisé à proximité du centre-bourg.

Superficie: 4,34 ha

Programme: 90 logements (surface cessible: 19 700 m²), dont 22 terrains à bâtir, 44 logements collectifs en accession libre, 8 logements intermédiaires en locatif social et 16 logements collectifs en locatif social

Ce projet, réalisé par deux aménageurs adhérents du SNAL, a été lauréat "Qualité environnementale" des Trophées de l'Aménagement 2013 organisés par le SNAL.

« Pour aménager ce site exceptionnel, la qualité a toujours guidé nos choix: qualité environnementale, qualité architecturale et, au final, qualité de vie des futurs résidents. Le résultat est formidable. Dans ce parc boisé, au milieu de cette verdure apaisante, on a réellement l'impression d'être à la campagne, alors que le centre-bourg ne se trouve qu'à quelques centaines de mètres. Nous avons souhaité proposer une

grande variété de logements pour favoriser la mixité sociale et générationnelle. Les petits immeubles collectifs ne dépassent pas la cime des arbres et se font donc très discrets. Les maisons individuelles s'organisent en petits hameaux. Nul doute que les résidents apprécieront ce quartier paisible et très nature. »

Jean-Claude Daubisse
Maire de Haute-Goulaine de 1995 à 2014

■ OUVRAGE

LE BÂTIMENT DURABLE POUR TOUS : LE NOUVEAU CADRE DE RÉFÉRENCE DE L'ASSOCIATION HQE

CE QU'ILS ONT DIT...



Michel Havard, président de l'Association HQE

« L'Association a été créée en 1996 pour répondre à cette question, sans réponse à l'époque, "qu'est-ce que la qualité environnementale du bâtiment?". Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont cru à cette démarche HQE et qui l'ont mise en œuvre, permettant ainsi aux 14 cibles, que ce soit l'énergie, les chantiers propres, le confort visuel pour n'en citer que quelques-unes, deviennent des préoccupations classiques de la construction. Pour ceux qui s'en souviennent, ce n'était pas une évidence... quel chemin parcouru! Et même s'il reste beaucoup à faire, nous pouvons en tout cas revendiquer cette prise de conscience et en être collectivement satisfait.

20 ans plus tard, ou en sommes-nous? Une évidence: le monde a changé à bien des égards. Les connaissances scientifiques ont progressé, les savoir-faire et les pratiques ont évolué, la société exprime de nouvelles attentes. Et à l'heure des nouvelles technologies, de l'iPhone à l'imprimante 3D, le bâtiment va connaître encore des évolutions importantes. Aujourd'hui, c'est donc plus largement le bâtiment durable qui est au cœur des attentes de nos concitoyens. Au-delà même de la seule question énergétique qui est un incontournable déjà dans les priorités de tous les acteurs, d'autres défis sont posés à la filière, pour concevoir, construire, rénover et exploiter des bâtiments conjuguant: respect de l'environnement, performance économique et qualité de vie.

Donc 20 ans plus tard, vous pouvez le constater l'Association HQE est toujours en première ligne. Nous poursuivons notre engagement militant pour aider la filière à entreprendre et réussir cette transition à la fois énergétique, environnementale, numérique et sociétale. Notre nouveau défi consiste à permettre à tous de vivre, travailler, apprendre..., dans des bâtiments durables, qu'ils soient neufs ou existants. Je crois que c'est là non seulement notre ambition mais c'est aussi notre raison d'être. C'est pourquoi l'Association HQE lance le nouveau cadre de référence du bâtiment durable. » ■

« Avec ce nouveau cadre de référence, l'Association HQE continue, bientôt 20 ans après le lancement des 14 cibles de la démarche HQE, de porter les ambitions du développement durable dans le secteur du bâtiment, en France comme à l'international. C'est un atout stratégique pour renforcer l'ambition environnementale et la qualité des projets urbains dans le monde et favoriser notre offre française en matière de bâtiment. Il ne propose pas une approche seulement technique et environnementale du bâtiment performant, mais plutôt une conception globale qui conjugue des exigences parfois contradictoires: la qualité d'usage d'abord, l'excellence technique et la performance environnementale, mais aussi une stricte maîtrise des coûts. Tous les segments de la chaîne de la construction sont concernés, puisque c'est sur l'ensemble des métiers qu'il faut agir pour parvenir cet objectif de durabilité. Ce cadre de référence s'inscrit parfaitement dans les objectifs que le gouvernement porte en matière de construction. Deux défis majeurs sont à relever: la transition numérique et écologique. Nous devons faire le pari de l'innovation pour améliorer la qualité de vie des résidents et l'excellence technique de nos bâtiments, tout en maîtrisant les coûts, et le numérique peut y contribuer. En parallèle, il nous faut accompagner la filière dans la transition énergétique. En rénovation, le chantier qui s'annonce dans ce domaine place très haut le niveau d'ambition et d'exigence, avec un volume de 500 000 logements par an. En construction neuve, le seul critère de la consommation énergétique doit s'élargir à l'ensemble des impacts environnementaux sur toute la vie du bâtiment. Nous devons nous rapprocher du Bâtiment à énergie positive et à haute performance environnementale. La transition énergétique du bâtiment doit être une chance pour la filière, puisqu'elle est source de croissance et d'emploi. » ■

l'innovation pour améliorer la qualité de vie des résidents et l'excellence technique de nos bâtiments, tout en maîtrisant les coûts, et le numérique peut y contribuer. En parallèle, il nous faut accompagner la filière dans la transition énergétique. En rénovation, le chantier qui s'annonce dans ce domaine place très haut le niveau d'ambition et d'exigence, avec un volume de 500 000 logements par an. En construction neuve, le seul critère de la consommation énergétique doit s'élargir à l'ensemble des impacts environnementaux sur toute la vie du bâtiment. Nous devons nous rapprocher du Bâtiment à énergie positive et à haute performance environnementale. La transition énergétique du bâtiment doit être une chance pour la filière, puisqu'elle est source de croissance et d'emploi. » ■



Sylvia Pinel, ministre du Logement et de l'Égalité des territoires

« Avec ce nouveau cadre de référence, l'Association HQE continue, bientôt 20 ans après le lancement des 14 cibles de la démarche HQE, de porter les ambitions du développement durable dans le secteur du bâtiment, en France comme à l'international. C'est un atout stratégique pour renforcer l'ambition environnementale et la qualité des projets urbains dans le monde et favoriser notre offre française en matière de bâtiment. Il ne propose pas une approche seulement technique et environnementale du bâtiment performant, mais plutôt une conception globale qui conjugue des exigences parfois contradictoires: la qualité d'usage d'abord, l'excellence technique et la performance environnementale, mais aussi une stricte maîtrise des coûts. Tous les segments de la chaîne de la construction sont concernés, puisque c'est sur l'ensemble des métiers qu'il faut agir pour parvenir cet objectif de durabilité. Ce cadre de référence s'inscrit parfaitement dans les objectifs que le gouvernement porte en matière de construction. Deux défis majeurs sont à relever: la transition numérique et écologique. Nous devons faire le pari de

l'innovation pour améliorer la qualité de vie des résidents et l'excellence technique de nos bâtiments, tout en maîtrisant les coûts, et le numérique peut y contribuer. En parallèle, il nous faut accompagner la filière dans la transition énergétique. En rénovation, le chantier qui s'annonce dans ce domaine place très haut le niveau d'ambition et d'exigence, avec un volume de 500 000 logements par an. En construction neuve, le seul critère de la consommation énergétique doit s'élargir à l'ensemble des impacts environnementaux sur toute la vie du bâtiment. Nous devons nous rapprocher du Bâtiment à énergie positive et à haute performance environnementale. La transition énergétique du bâtiment doit être une chance pour la filière, puisqu'elle est source de croissance et d'emploi. » ■

l'innovation pour améliorer la qualité de vie des résidents et l'excellence technique de nos bâtiments, tout en maîtrisant les coûts, et le numérique peut y contribuer. En parallèle, il nous faut accompagner la filière dans la transition énergétique. En rénovation, le chantier qui s'annonce dans ce domaine place très haut le niveau d'ambition et d'exigence, avec un volume de 500 000 logements par an. En construction neuve, le seul critère de la consommation énergétique doit s'élargir à l'ensemble des impacts environnementaux sur toute la vie du bâtiment. Nous devons nous rapprocher du Bâtiment à énergie positive et à haute performance environnementale. La transition énergétique du bâtiment doit être une chance pour la filière, puisqu'elle est source de croissance et d'emploi. » ■

Pour découvrir le cadre de référence :



TERRITOIRE UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE EXEMPLAIRE EN POLOGNE

En Pologne, la certification environnementale fréquemment utilisée dans le secteur tertiaire n'en est qu'à ses débuts en ce qui concerne le secteur résidentiel. Bouygues Immobilier Polska est le premier promoteur immobilier qui a fait certifier HQE™ un projet résidentiel en Pologne.



Aneta Derbin, coordinateur technico-opérationnel
Bouygues Immobilier Polska

Le projet se compose de deux immeubles de 292 logements, "Accent Vert" et "Accent Eco", situés dans le quartier Bemowo au nord-ouest de Varsovie, dans un environnement calme avec un accès facile pour rejoindre le centre-ville. Cette région de la ville se développe fortement et, par conséquent, la concurrence entre les promoteurs immobiliers est très forte.

Grâce à la certification HQE™, nous avons réussi à nous différencier de nos concurrents en prouvant que pour le même prix, nous pouvons offrir à nos clients des logements plus respectueux de l'environnement et qui amèneront plus de confort à vivre aux futurs habitants. La question de prix est très importante car les clients polonais, n'étant pas encore familiarisés aux certificats environnementaux, ne sont pas prêts à payer plus pour une même superficie dans un bâtiment certifié. Cependant, ils deviennent de plus en plus exigeants et conscients qu'il faut dépasser les seuls critères de localisation et de prix pour choisir leur futur logement. Et la certification leur fournit une évaluation objective de ces aspects. ■

«ACCENT VERT»

Nombre de logements : 149

Places de parkings : 174 – 20 places accessibles au public

Fin des travaux et livraison des logements : novembre 2015

Certifié HQE™ "Very Good" en phase conception par Cerway



«ACCENT ECO»

Architecte : Cabinet Architekci Dawidczyk et Partnerzy

Nombre de logements : 143

Places de parkings : 129 + 15 places accessibles au public

Fin des travaux et livraison des logements : novembre 2016





« ACCENT ECO »



« ACCENT VERT »

POINT CLÉS DU PROJET :

- accès facile aux infrastructures de la ville (écoles, commerces, parcs...) par différents modes de transport de proximité : pistes cyclables, stationnement vélos, tramway, bus, station de métro à venir ;
- aménagement du terrain privilégiant confort et cadre de vie agréable avec une aire de jeux pour les enfants, ainsi que des espaces verts, un potager, un bac de rétention, des maisons pour les oiseaux ;
- consommations énergétiques : demande d'énergie inférieure à celle exigée par la loi de construction polonaise de 20 % sur Accent Vert et de 40 % sur Accent Eco, panneaux solaires pour le préchauffement d'eau chaude sanitaire (Accent Eco), ascenseurs avec un système de récupération d'énergie, disposant d'un mode de veille ;
- solutions améliorant le confort acoustique (ex : isolation renforcée entre les appartements et les machines, surtout les ascenseurs) ;
- orientation et forme architecturale des bâtiments assurant l'ensoleillement maximal des appartements ;
- éclairage artificiel des parties communes intermittent, commandé par zones, équipé des sources lumineuses économes en énergie (DEL, lampes fluorescents).

“ Dans un marché résidentiel polonais encore peu mature sur les questions de durabilité, la démarche volontariste de Bouygues Immobilier Polska est exemplaire et joue un rôle majeur en faveur de la sensibilisation du pays aux enjeux mis en avant par HQE™ : préservation de l'énergie et respect de l'environnement bien sûr, mais également confort et santé des habitants. ”

*Corinne Block-Raguin,
Directrice exécutive CERWAY et Conseillère
du Commerce Extérieur de la France*



PROSPECTIVE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR



Docteur Fabien Squinazi,
Ancien directeur du Laboratoire
d'hygiène de la ville de Paris,
Membre d'honneur de l'Association HQE

Quels sont les enjeux sanitaires et économiques de la Qualité de l'Air Intérieur ?

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a estimé que 4,3 millions de décès en 2012 étaient imputables à la pollution de l'air intérieur. Les coûts annuels de la pollution de l'air pour le système de santé français, pour les cinq principales maladies respiratoires, ont été évalués entre 1 milliard à environ 2 milliards d'euros, soit 15 à 30% du déficit 2012 de la branche maladie de la sécurité sociale. Dans une étude exploratoire du coût socio-économique de la pollution de l'air intérieur, les impacts sanitaires de six polluants identifiés dans l'air de nos logements ont été chiffrés à 19 milliards. Aujourd'hui en France, 25 à 30% des personnes souffrent d'allergies, soit le double d'il y a 20 ans. Six millions de personnes souffrent de rhinite allergique et quatre millions sont asthmatiques.

Qualité de l'Air Intérieur, quelles sont les sources d'émission ?

L'exposition aux polluants atmosphériques est essentiellement associée à des environnements intérieurs car les citoyens passent entre 80 à 90% de leur temps à l'intérieur d'espaces clos (habitat, établissements recevant du public, lieux de garde et d'éducation des enfants, immeubles de bureaux, établissements de santé et médico-sociaux ou moyens de transport). À la pollution en provenance de l'extérieur (trafic automobile, sources industrielles ou artisanales, sols pollués), s'ajoutent les pollutions liées au bâti, son fonctionnement et aux comportements et activités des occupants, (désodorisants, tabagisme, bricolage, ménage, animaux domestiques, humidité, aération, ventilation,...), et ceci dans des bâtiments plus étanches pour des économies d'énergie.



Une mauvaise Qualité de l'Air Intérieur, quelle manifestation clinique ?

Les impacts sanitaires associés aux polluants intérieurs, qu'ils soient particuliers, allergéniques, infectieux ou chimiques, sont de nature et de gravité variables : de simples nuisances (gêne, inconfort, confinement, symptômes divers) mais avec un impact sur l'absentéisme et la productivité, jusqu'à des maladies comme des intoxications (oxycarbonées, saturnisme,...), des infections (légiellose, viroses, tuberculose,...), des allergies respiratoires (rhinite, asthme, dermatite,...) parfois favorisées par l'humidité des bâtiments. Mais la pollution de l'air intérieur a aussi des risques à plus ou moins long terme : pathologies chroniques respiratoires, cardiovasculaires, tumorales, neurologiques,...

La mesure de la Qualité de l'Air Intérieur, une clé de progrès ?

Face à ces enjeux sanitaires et économiques, de nombreux défis sont à relever pour une meilleure qualité de l'air intérieur. La mesure de la qualité de l'air intérieur est une clé de progrès. On le sait, à partir du moment où l'on commence à compter, on progresse à grand pas. ■

TÉMOIGNAGE D'ALI ZEIN ASSI BUSINESS DEVELOPMENT MANAGER EMEA, UL ENVIRONMENT



Ali Zein Assi,
Business Development Manager EMEA,
UL Environment



« La France fait partie des pays les plus développés en matière de qualité de l'air, que ce soit en matière de réglementation ou de produits. Je pense que les consommateurs prennent de plus en plus conscience de l'im-

portance de la qualité de l'air intérieur mais il y a peut-être encore un manque d'information. Côté industriels, les entreprises investissent de plus en plus en R&D pour développer des produits respectueux de la qualité de l'air intérieur, voire même dépolluants. Aujourd'hui la réglementation et les labels, en raison de leurs exigences, poussent les fabricants de produits de construction à étiqueter leurs produits pour se distinguer de leurs concurrents et obtenir des parts de marché supplémentaires. En tant qu'organisme de recherches, nous découvrons chaque mois 50 nouveaux pol-

luants dont on ne saurait connaître l'impact sur la santé sans études. Bien sûr les méthodes de mesure évoluent.

Si les fabricants de produits et les constructeurs de bâtiments sont investis du sujet, il est important de sensibiliser les occupants des bâtiments à la qualité de l'air et aux bonnes pratiques.

Finalement, toute la chaîne est concernée, du fabricant de produits de construction à l'entreprise de maintenance du bâtiment tout au long de sa durée de vie ! ■



La commission sénatoriale sur le coût économique et financier de la pollution de l'air évalué à 101,3 milliards d'euros par an le coût de l'inaction et formule 60 recommandations.

DES SOLUTIONS CONSTRUCTIVES POUR UNE QUALITÉ DE L'AIR ET UNE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE OPTIMALES

Construire et rénover durablement c'est offrir, pour Saint-Gobain, un maximum de bien-être et de confort aux occupants, tout en optimisant les performances environnementales et énergétiques des bâtiments.

La mesure et la définition de la qualité et du niveau de performance de l'ambiance intérieure des bâtiments est complexe. L'analyse des éléments influençant la qualité de l'air intérieur (QAI), une des composantes de l'ambiance intérieure, se situe au carrefour d'un ensemble de facteurs qui interagissent, comme le comportement de l'occupant, le système d'aération et les sources de polluants :

- L'occupant d'un bâtiment influe fortement et directement sur la qualité de l'air inté-

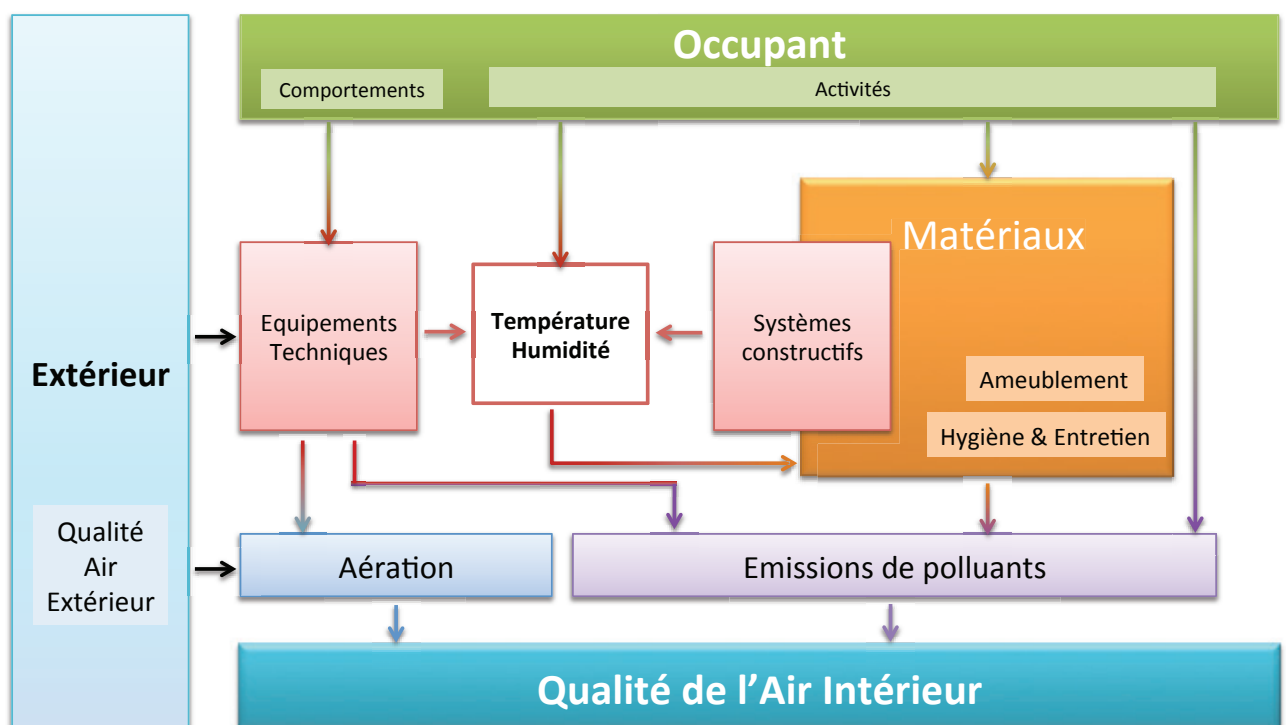
rieur par ses comportements et ses activités (s'il fume, par exemple).

- L'aération d'un bâtiment dépend du système de ventilation sélectionné mais aussi de l'efficacité de dilution des contaminants intérieurs ou de la protection vis-à-vis des substances extérieures.

- Les matériaux de construction et de décoration, le mobilier, mais également les équipements techniques. Les émissions de ces polluants sont très sensibles aux variations de tempé-

rature et d'humidité dans l'ambiance intérieure.

Pour optimiser la qualité de l'air intérieur tout en maintenant l'efficacité énergétique des bâtiments, il est indispensable d'une part, de limiter les émissions de polluants à la source en choisissant des matériaux de construction et d'ameublements peu émissifs, voire actifs et d'autre part, d'évacuer les polluants par une ventilation adaptée tout en traitant l'étanchéité à l'air. ■



À ces prérequis, Saint-Gobain offre des solutions faciles à mettre en œuvre et disponibles sur le marché. Citons par exemple, le revêtement à peindre Novelio® CleanAir d'Adfors ou la technologie Activ' Air® de Placo®. Ces solutions permettent d'absorber les formaldéhydes et ainsi améliorer la qualité de l'air intérieur. La performance de ces solutions a été mesurée avec la réalisation de la Maison Saint-Gobain Multi-Confort. Construite en 2011, à proximité d'Angers, cette maison est l'aboutissement d'une réflexion globale sur la construction durable. Elle tire son succès des réponses qu'elle apporte à des besoins réels : économies d'énergie, optimisation de la qualité de l'air et modularité des espaces dans une enveloppe budgétaire accessible pour tous. Elle valorise le savoir-faire des marques de Saint-Gobain pour construire ou rénover des bâtiments toujours plus durables et confortables.

NOS PARTENAIRES TÉMOIGNENT



SAINT-GOBAIN

En 2015, Saint-Gobain fête ses 350 ans, 350 raisons de croire en l'avenir. Fort de son expérience et de sa capacité à toujours innover, Saint-Gobain, leader mondial de l'habitat, conçoit, produit et distribue des matériaux de construction et de haute performance en apportant des solutions innovantes aux défis de la croissance, de l'énergie et de la protection de l'environnement. Avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2014, Saint-Gobain est présent dans 64 pays avec plus de 180 000 salariés.



Catherine Alcocer

CIMBÉTON

Cimbéton soutient l'Association HQE depuis sa création, nous sommes en effet convaincus de la pertinence d'une démarche globale en matière de construction durable. HQE avec ses cibles et ses critères permet de moduler les efforts en fonction des projets et de leur destination. Construire durablement pour une école ou un hôpital par exemple ce n'est pas la même chose, les critères à observer sont différents.

Le formidable travail réalisé par les membres de l'Association HQE et Certivéa a permis à HQE d'étendre son domaine aux infrastructures et à l'aménagement et d'offrir des référentiels pertinents aux professionnels du secteur. L'approche multicritères d'HQE est une très

belle réussite amenée, je le pense, à connaître un développement international.

Le matériau béton, qui est leader sur le marché de la construction, est parfaitement légitime pour apporter son soutien à cette démarche qui encourage le bon sens et une vision globale de la construction durable.

Tout comme HQE, notre filière a la culture de l'obligation de résultats !

Catherine Alcocer,
Directeur Délégué à la Communication
et aux Relations Publiques – Cimbéton



CONTACTS



Association HQE : Plateforme de la construction et de l'aménagement durables créée en 1996, l'Association HQE s'est fixée pour mission de rassembler les acteurs pour :

- anticiper et initier la réflexion ;
- contribuer au développement de l'excellence dans les territoires et les pratiques professionnelles ;
- porter et défendre, du niveau local à international, l'intérêt général des acteurs.

Pour se faire, elle propose et fait évoluer les cadres de référence, mutualise les connaissances et incarne ses valeurs tant auprès des réseaux territoriaux que des instances mondiales.

L'Association HQE est reconnue d'utilité publique depuis 2004 et est propriétaire de la marque HQE.



CERQUAL, organisme certificateur de l'Association QUALITEL, pour le logement collectif en construction, en réhabilitation et en exploitation. www.qualite-logement.org

Certivéa, filiale du CSTB, pour la certification des bâtiments non résidentiels en construction, rénovation et exploitation et des territoires. www.certivea.fr

CÉQUAMI, organisme certificateur filiale de l'Association QUALITEL et du CSTB, pour la maison individuelle en construction et en rénovation. www.cequami.fr

Cerway, filiale commune de Certivéa et CERQUAL, opérateur unique de l'offre globale HQE™ hors de France pour tous les types de bâtiments, résidentiels ou non résidentiels, en construction, rénovation ou exploitation, ainsi que pour les opérations d'aménagement du territoire. www.behqe.com

